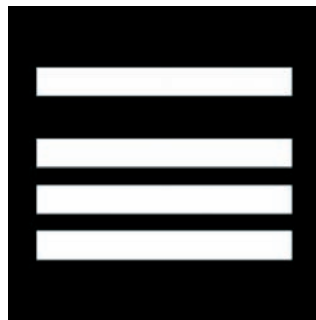




Examen professionnel de commandant de sapeurs-pompiers professionnels Annales 2007



Q.R.O.C.

Questionnaire à réponses ouvertes et courtes permettant d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions dévolues au grade de commandant et d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat.

(Durée 2 heures - coefficient 2)

Sujet et corrigé

Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes
(QROC)

Commandant de sapeurs-pompiers professionnels

Les réponses sont inscrites directement sur la copie dans le cadre pré-formaté qui suit chacune des 30 questions.

N° de Question	Intitulé	Format de Réponse (lignes)	Note
1	Les SDIS sont classés par la DDSC en cinq catégories. Quels sont les critères de classement et l'incidence d'un tel classement sur leur organisation fonctionnelle ?	5	2
2	Quels sont les rôles et les responsabilités d'un maire en matière de sécurité civile ?	5	2
3	Quels sont les liens unissant les SDIS et le représentant de l'Etat, son administration dans le département ?	5	2
N° de Question	Intitulé	Format de Réponse (lignes)	Note
4	Quels sont les liens unissant les SDIS et le conseil général ?	5	2

5	Votre directeur vous a demandé d'organiser le déplacement d'une colonne de renfort, comment préparer cette mission ?	5	2
6	Lors d'une intervention dans un site industriel avec déclenchement du POI, le responsable du site et son responsable de production vous demandent d'éteindre immédiatement une fuite de gaz liquéfiée sur bride enflammée qui chauffe depuis 10 minutes un réacteur chimique. Le chef de groupe qui vous accompagne vous rappelle que l'on n'éteint jamais une fuite de gaz alimentée. Le responsable du site est-il dans son droit ? argumenter.	5	2
7	Il est 3 h 22 le samedi 22 juillet 2008. Vous êtes engagé en qualité de chef de colonne sur l'autoroute A24 pour un accident de circulation. A votre arrivée sur les lieux vous êtes confronté à un carambolage mettant en cause une quarantaine de véhicules. Des moyens sapeurs-pompiers et de la gendarmerie sont déjà sur place. Décrivez vos premières actions.	5	2

8	Des stagiaires du conseil général visitent votre unité et vous interrogent sur le financement du service d'incendie et de secours. Qui participe au financement des SDIS, quelles sont les nouvelles « pistes » de financement explorées à ce jour ?	5	2
9	Quels sont les grands principes d'un budget public ?	5	2
10	A quoi sert un budget public ?	5	2
11	Le code des marchés publics impose de faire connaître ses besoins aux candidats potentiels, pourquoi faut-il réaliser cette publicité ? Quelle forme peut prendre cette publicité ?	5	2

12	Les SDIS sont servis par différentes catégories d'agents, notamment des agents titulaires, des contractuels et des sapeurs pompiers volontaires. Que pouvez dire concernant ces derniers en terme de statut ?	5	2
13	Quelles sont les instances où siègent obligatoirement les représentants du personnel au sein des SDIS ? Les officiers de sapeur-pompier professionnel peuvent-ils y siéger et à quel titre ?	5	2
14	Quelles sont les principes généraux d'accès à la fonction publique territoriale ?	5	2
15	Vous avez parmi vos personnels des agents stagiaires. Que pouvez vous leur dire concernant cette période de stage ?	5	2

16	En tant que cadre vous avez la responsabilité de noter les personnels sous votre autorité. Que représente l'entretien annuel d'évaluation ?	5	2
17	Les communes dotées d'un PPRN (plan prévention des risques naturels) ou comprises dans le champ d'application d'un PPI (plan particulier d'intervention) sont astreintes à anticiper la catastrophe par la réalisation d'un document à vocation opérationnelle. De quel document s'agit-il et quels thèmes développe-t-il ?	5	2
18	La réponse à une menace ou à un éventuel emploi de matière chimiques, radiologiques ou biologiques à des fins malveillantes s'est traduite par l'élaboration des plans spécialisés PIRATOX, PIRATOME, BIOTOX qui s'intègrent dans un dispositif global de prévention et de lutte contre le terrorisme. Quel est l'objectif commun de ces plans ?	5	2
N° de Question	Intitulé	Format de Réponse (lignes)	Note
19	Quelles ont été les conséquences en matière de sécurité incendie à la suite des incendies de LESCHERAINES (centre équestre – le 05/08/04 en Savoie) et du PARIS-OPERA (hôtel de la rue de Provence Paris IXième – le 15/04/05) ?	5	2

20	Citez quatre commissions qui relèvent de la CCDSA (commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ?	5	2

Correction du Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes

(QROC)

Commandant de sapeurs-pompiers professionnels

Les réponses sont inscrites directement sur la copie dans le cadre pré-formaté qui suit chacune des 30 questions.

N° de Question	Intitulé	Format de Réponse (lignes)	Note
1	Les SDIS sont classés par la DDSC en cinq catégories. Quels sont les critères de classement et l'incidence d'un tel classement sur leur organisation fonctionnelle ?	5	2
<p><i>Les critères de classement sont :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>La population du département</i>- <i>Les contributions, participations et subventions ordinaires inscrites à la section de fonctionnement du SDIS</i>- <i>Les effectifs SPP et effectifs SPV.</i> <p><i>Le classement détermine le grade du directeur, du DDA, le nombre et le grade des officiers de direction et dans les groupements.</i></p>			
2	Quels sont les rôles et les responsabilités d'un maire en matière de sécurité civile ?	5	2
<p><i>Le maire, en tant qu'autorité de police administrative, est chargé d'assurer la prévention contre les risques et de « distribuer les secours nécessaires ». A ce titre, il est directeur des opérations de secours. S'il y a lieu, il doit provoquer l'intervention du préfet. Il conserve alors toutefois la responsabilité des mesures d'assistance à la population.</i></p> <p><i>La responsabilité pénale personnelle du maire peut être recherchée. La responsabilité « civile » de la commune peut être également recherchée avec possibilité d'appel en garantie du SDIS.</i></p>			
3	Quels sont les liens unissant les SDIS et le représentant de l'Etat, son administration dans le département ?	5	2
<p><i>Les SDIS sont placés pour emploi sous l'autorité du préfet, autorité de police administrative, qui arrête, par exemple, le SDACR, le ROD, ou les nominations des chefs de centre. En tant que représentant de l'Etat, le préfet est co-signataire de certains arrêtés de gestion de carrière des officiers subalternes. Le préfet est membre de droit du conseil d'administration. De l'Etat par l'intermédiaire de la préfecture a un regard sur les actes administratifs du SDIS au titre du contrôle de la légalité.</i></p>			

N° de Question	Intitulé	Format de Réponse (lignes)	Note
4	Quels sont les liens unissant les SDIS et le conseil général ?	5	2
<p><i>Dans le cadre de la départementalisation des services d'incendie et de secours, les conseils généraux sont les principaux financeurs des SDIS. Ils sont majoritaires au CASDIS. Le CASDIS est présidé par le président du conseil général, à moins qu'il ne désigne un autre membre du CASDIS. Le Président est co-signataire des arrêtés de gestion de carrière des officiers. Il nomme seul le directeur administratif et financier. Une convention pluriannuelle fixe notamment la contribution du département.</i></p>			
5	Votre directeur vous a demandé d'organiser le déplacement d'une colonne de renfort, comment préparer cette mission ?	5	2
<p><i>Il convient de préparer la mission en réalisant l'ordre préparatoire. Cela permet au chef de mission d'organiser les préparatifs matériels nécessaires au déplacement. Il se réalise selon le canevas suivant (Personnel, Armement, Tenue, Rassemblement, Alimentation, Commandement, Déroulement prévu, Radio). De réaliser l'ordre de mouvement qui permet au chef de mission de préparer le déplacement. Il se réalise en appliquant le canevas suivant (Direction ; Point à atteindre ; Itinéraire ; Formation). Ces deux ordres sont portés à la connaissance de l'ensemble des participants et du CODIS.</i></p>			
6	<p>Lors d'une intervention dans un site industriel avec déclenchement du POI, le responsable du site et son responsable de production vous demandent d'éteindre immédiatement une fuite de gaz liquéfiée sur bride enflammée qui chauffe depuis 10 minutes un réacteur chimique. Le chef de groupe qui vous accompagne vous rappelle que l'on n'éteint jamais une fuite de gaz alimentée. Le responsable du site est-il dans son droit ? argumenter.</p>	5	2
<p><i>La question porte sur la responsabilité de la direction des secours dans le cadre du POI, mais aussi sur l'écoute des experts du site. Au titre juridique : le responsable du site est DOI. A ce titre, il est en droit de formuler la demande.</i></p>			

7	Il est 3 h 22 le samedi 22 juillet 2008. Vous êtes engagé en qualité de chef de colonne sur l'autoroute A24 pour un accident de circulation. A votre arrivée sur les lieux vous êtes confronté à un carambolage mettant en cause une quarantaine de véhicules. Des moyens sapeurs-pompiers et de la gendarmerie sont déjà sur place. Décrivez vos premières actions.	5	2
<p><i>Point de situation avec le premier cos</i> <i>Reconnaissance</i> <i>Formalisation de la prise de cos</i> <i>Ordre initial et Sectorisation</i> <i>Message de renseignements et demande de renfort (Déclenchement des moyens du plan rouge le cas échéant)</i> <i>Détermination d'un PRM et d'un PRV</i> <i>Validation de l'emplacement du PC de colonne</i></p>			
8	Des stagiaires du conseil général visitent votre unité et vous interrogent sur le financement du service d'incendie et de secours. Qui participe au financement des SDIS, quelles sont les nouvelles « pistes » de financement explorées à ce jour ?	5	2
<p><i>Actuellement, les départements assurent une part importante, voire essentielle du budget des SDIS, le reste étant partagé entre les communes, l'Etat et des conventions particulières.</i> <i>L'aide de l'état par le biais du fond d'aide à l'investissement a de son côté pour vocation de faciliter le financement de moyens lourds et structurants.</i> <i>Enfin des réflexions sur des financements futurs sont à l'étude comme le transfert partiel de la taxe sur les assurances qui pourrait être versée aux conseils généraux.</i></p>			
9	Quels sont les grands principes d'un budget public ?	5	2
<p><i>Les cinq grands principes budgétaires permettant de préserver au budget son objet sont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- l'annualité : autorisation d'exécution pour une année,</i> <i>- l'unité : les dépenses et les recettes sont regroupées dans un document unique</i> <i>- l'universalité : les dépenses et les recettes doivent figurer en totalité sans compensation selon le principe de non attribution des recettes,</i> <i>- antériorité : le vote du budget doit être fait avant l'exercice concerné,</i> <i>- équilibre : les recettes et les dépenses doivent être équilibrées dans chacune des sections d'investissement et de fonctionnement.</i> <p><i>A ces principes peuvent être rajoutés celui de sincérité selon lequel l'évaluation des différents postes budgétaires doit être réaliste ainsi que celui de prudence liée aux obligations de régularité et de sincérité dans le cadre du plan comptable général.</i></p>			

10	A quoi sert un budget public ?	5	2
<p><i>Le budget organise pour une année la vie matérielle de la collectivité en autorisant les dépenses et les recettes, autrement dit les moyens d'existence des différentes activités de la collectivité.</i></p> <p><i>C'est un acte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>politique qui permet la mise en oeuvre concrète d'une politique arrêtée,</i> - <i>de prévision qui prévoit les dépenses et les recettes,</i> - <i>d'autorisation de l'exécutif par l'assemblée délibérante à procéder à la mise en recouvrement des recettes et la réalisation des dépenses dans la limite des crédits ouverts.</i> 			
11	Le code des marchés publics impose de faire connaître ses besoins aux candidats potentiels, pourquoi faut il réaliser cette publicité ? Quelle forme peut prendre cette publicité ?	5	2
<p><i>La publicité est un principe fondamental de la commande publique, elle a une double utilité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>permettre le libre accès à la commande publique de l'ensemble des prestataires intéressés</i> - <i>garantir une véritable mise en concurrence.</i> 			
12	Les SDIS sont servis par différentes catégories d'agents, notamment des agents titulaires, des contractuels et des sapeurs pompiers volontaires. Que pouvez dire concernant ces derniers en terme de statut ?	5	2
<p><i>Les sapeurs-pompiers volontaires sont des agents publics contractuels à temps partiel qui exercent dans des conditions qui leur sont propres, la même activité que les sapeurs-pompiers professionnels. Cette notion d'agent public qualifiant les spv a été confirmé par un avis du conseil d'Etat (arrêt Berkani).</i></p>			
13	Quelles sont les instances où siègent obligatoirement les représentants du personnel au sein des SDIS ? Les officiers de sapeur-pompier professionnel peuvent-ils y siéger et à quel titre ?	5	2
<p><i>Les différentes instances paritaires favorisent le dialogue social, notamment :</i> <i>CTP, CAP, CATSIS, CASDIS, CHS, CCDSPV</i></p> <p><i>Les officiers de sapeurs pompiers peuvent siéger soit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>au titre de représentant de l'administration à toutes les instances suivant leur composition</i> - <i>au titre syndical uniquement dans le cadre d'un mandat représentatif au CTP, CATSIS, CHS et CASDIS</i> 			

14	Quelles sont les principes généraux d'accès à la fonction publique territoriale ?	5	2
<p><i>Inscription sur liste d'aptitude suite à concours</i> <i>L'état civil: des nationaux aux ressortissants de la CEE</i> <i>De l'âge minimum au report de la limite d'âge</i> <i>Jouir de ses droits civiques</i> <i>Être en règle au regard des obligations du service national</i> <i>Être reconnu apte physiquement par une visite médicale.</i></p>			
15	Vous avez parmi vos personnels des agents stagiaires. Que pouvez vous leur dire concernant cette période de stage ?	5	2
<p><i>La période de stage est une période de vérification des aptitudes de l'intéressé à la fonction. Le stagiaire doit être capable de tenir l'emploi pour lequel il est affecté. C'est également une obligation pour l'entrée dans la fonction publique et les changements de catégorie de grades. Par ailleurs sa durée est prise en compte dans le calcul de l'avancement et sa prolongation éventuelle est soumise à l'avis de la CAP. La notation pendant cette période est faisable mais ne constitue cependant pas une obligation. Enfin sa durée est fonction du statut particulier. C'est également durant cette période qu'il peut ne pas être titularisé.</i></p>			
16	En tant que cadre vous avez la responsabilité de noter les personnels sous votre autorité. Que représente l'entretien annuel d'évaluation ?	5	2
<p><i>L'entretien annuel d'évaluation correspond en premier lieu au respect d'une obligation statutaire. Il faut également le considérer comme un outil de management permettant d'instaurer de façon officielle un dialogue entre l'agent et son appréciateur à l'occasion d'un rendez-vous annuel. A cette occasion il convient d'apprécier les résultats de manière objective et constructive en fonction du bilan de l'année écoulée, de la fiche de poste de l'agent ainsi que de rechercher ensemble les points à améliorer et de définir les objectifs futurs.</i></p>			
17	Les communes dotées d'un PPRN (plan prévention des risques naturels) ou comprises dans le champ d'application d'un PPI (plan particulier d'intervention) sont astreintes à anticiper la catastrophe par la réalisation d'un document à vocation opérationnelle. De quel document s'agit-il et quels thèmes développe-t-il ?	5	2
<p><i>Le plan communal de sauvegarde qui détermine en fonction des risques connus les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.</i></p>			

18	<p>La réponse à une menace ou à un éventuel emploi de matière chimiques, radiologiques ou biologiques à des fins malveillantes s'est traduite par l'élaboration des plans spécialisés PIRATOX, PIRATOME, BIOTOX qui s'intègrent dans un dispositif global de prévention et de lutte contre le terrorisme.</p> <p>Quel est l'objectif commun de ces plans ?</p>	5	2
<p><i>Ces 3 plans ont pour objectifs de contrer l'emploi malveillant d'agents chimiques, toxiques, biologiques infectieux ou de matières radioactives.</i></p> <p><i>Ils précisent les premières mesures à prendre au niveau gouvernemental et décrivent les principaux dispositifs interministériels permettant d'y répondre.</i></p>			
N° de Question	Intitulé	Format de Réponse (lignes)	Note
19	<p>Quelles ont été les conséquences en matière de sécurité incendie à la suite des incendies de LESCHERAINES (centre équestre – le 05/08/04 en Savoie) et du PARIS-OPERA (hôtel de la rue de Provence Paris IXième – le 15/04/05) ?</p>	5	2
<p><i>L'incendie de LESCHERAINES a entraîné une visite périodique (tous les 5 ans) des ERP de 5^{ème} catégorie avec locaux à sommeil ainsi qu'une instruction obligatoire des projets de création, extension et modification des ces ERP .</i></p> <p><i>PARIS OPERA est à l'origine d'un arrêté en date du 24 juillet obligeant les petits hôtels à renforcer la sécurité incendie avec un délai maximum de 5 ans.</i></p>			
20	<p>Citez quatre commissions qui relèvent de la CCDSA (commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ?</p>	5	2
<ul style="list-style-type: none"> - la s/com ERP IGH, - la s/com ACCESSIBILITE des personnes handicapées - la s/com homologation enceintes sportives, - la s/com pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêt, lande, maquis et garrigue - la s/com pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement des caravanes, - la s/com transports automatisés, - la s/com sécurité publique 			